



N° 80
Avril 2013

Bulletin d'information

Édito

Résister !

Sommaire

Nos dossiers

- Audience DGRH 18 mars p.2
- Audience au cabinet 20 mars p.3
- Médecine universitaire p.3
- Médecine de prévention p.4

Métier

- Congrès de l'AFPSSU p.5
- Aide à la prise de médicament p.6
- Médecin de l'éducation nationale et secret médical p.7
- Pour un climat scolaire serein p.8
- Violences sexistes et sexuelles p.9
- Les enfants et les écrans p.10
- Les ABCD de l'égalité p.12

Vos droits

- Responsabilité professionnelle et assurance p.11
- Cotisation syndicale et impôt p.11
- Un point sur le DPC p.12

Vie syndicale

- Activité syndicale p.13
- Nécrologie p.13
- Bulletin d'adhésion p.14

Plus que jamais, le médecin est indispensable à l'école. Que ce soit pour les personnels de l'éducation nationale qui souhaitent pouvoir recourir au médecin de prévention ou pour les élèves dont les besoins en matière de santé explosent.

Diagnostics des situations de handicap avant transmission à la MDPH, aménagements d'examen, PAI, gestion des situations de souffrance psychique et des troubles du comportement, mise en place de cellules d'écoute, interventions en urgence en cas de suspicion de maltraitance, gestion de situation de maladies transmissibles ont pris une place majeure dans l'activité d'un médecin de l'éducation nationale. Pourtant celui-ci continue son rôle de prévention : il assure les visites nécessaires dans les lycées professionnels pour les formations nécessitant un avis médical pour dérogation aux travaux réglementés, il agit dans le cadre des troubles des apprentissages au quotidien, il organise des projets d'éducation à la santé, il travaille en équipe et en réseau. Le métier a beaucoup évolué ces dernières années.

Parallèlement, les pouvoirs publics ont drastiquement diminué crédits et postes attribués à la médecine scolaire, surtout depuis 2006 comme l'a démontré la Cour des Comptes. De nombreux postes sont vacants, des médecins sont en burn out... Pourtant nous savons combien nos interventions aident les enseignants à résoudre des situations inextricables, combien nous luttons contre les inégalités de santé, combien nous sommes en mesure d'avoir une approche tant individuelle que collective auprès d'un enfant pour améliorer son devenir... Alors, tenons bon, gardons le cap ! Le SNMSU-UNSA Éducation vise une vraie démarche de renouveau de la santé scolaire : assurer une attractivité de carrière et au sein de la profession médicale, accroître le recrutement, actualiser l'organisation de nos missions. Nous avons eu une première revalorisation qui s'est traduite récemment pour la plupart par un reclassement dans la nouvelle grille. Le SNMSU-UNSA Éducation continue à travailler avec les services de la DGRH. Il s'agit que les rectorats jouent le jeu, préservent les postes budgétaires médicaux en différenciant postes statutaires et CDI, et mettent en place une politique de recrutement. Nous comptons aussi sur le soutien de notre fédération UNSA Éducation. Une loi de refondation de l'école est soumise au vote des assemblées parlementaires. Le projet sur les rythmes éducatifs est un volet évidemment pertinent que nous soutenons, mais c'est tout l'enjeu de la santé à l'école qui est aussi en cause. L'éducation nationale comprendra-t-elle à quel point elle est concernée pour ses élèves et ses personnels par la promotion de la santé ? Notre fédération l'UNSA Éducation s'y réfère depuis son dernier congrès dans sa résolution générale. Avec les amendements apportés par le gouvernement et Madame la Députée Martine Pinville notamment, nous pouvons l'espérer.

Le SNMSU-UNSA Éducation ira défendre la santé scolaire au Sénat le 10 avril : il témoignera des besoins de l'éducation nationale en matière de santé, des difficultés, mais aussi de l'investissement et des compétences de ses médecins.

Corinne VAILLANT
Le 8 avril 2013